

**ARRÊTÉ n°2024-0281
PORTANT OUVERTURE DANS LE DEPARTEMENT DU CHER
D'UN RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS
DANS LE CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS
AU TITRE DE L'ANNEE 2024.**

Le préfet du Cher
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-681 du 9 mai 1995 fixant les conditions d'inscriptions à la fonction publique de l'état et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

Vu le décret n°2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des états membres de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord de l'espace économique européen autres que la France ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'état ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'État, est ouvert un recrutement externe sans concours d'adjoints administratifs des administrations de l'état au titre de l'année 2024 au bénéfice des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires en région Centre-Val de Loire ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Cher ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est autorisée, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif pour la DDETSPP-Service logement hébergement et protection des personnes vulnérables-Bourges (18).

Article 2 : Le nombre de poste à pourvoir est fixé à 1.

Article 3 : Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé, indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une copie de la pièce d'identité.

Article 4 : Les inscriptions sont ouvertes à compter du 19/02/2024 et jusqu'au 18/03/2024 inclus. Les candidatures sont à transmettre par voie postale ou mail à l'adresse suivante :

Secrétariat Général Commun Départemental du cher

Service de la gestion des ressources humaines

place Marcel Plaisant - CS 60022

18020 BOURGES CEDEX

Coordonnées téléphoniques : 02 48 67 36 98 ou 02 48 67 34 55

Mail : sgc-recrutement@cher.gouv.fr

Article 5 : Une commission chargée de procéder à l'examen individuel des dossiers des candidats et aux entretiens individuels sera créée ultérieurement.

Article 6 : Seuls les candidats dont le dossier aura été retenu par la commission de sélection seront convoqués à l'entretien.

Article 7 : La secrétaire générale de la préfecture du Cher est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bourges, le 19/02/2024

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale,

signé

Camille de WITASSE THEZY